

## Cantine scolaire

Repas enfants	3,35€
Repas adultes	4,65€

## Centre de loisirs

### Périscolaire

	Quotients	T1	T2	T3
Matin ou soir		2,71 €	2,86 €	3,00 €
Matin et soir		3,53 €	3,72 €	3,90 €

### Tarifs Mercredi

	Quotients	T1	T2	T3
Familles communes de Valencisse		10,55 €	11,55 €	12,57 €
Familles hors « commune »		12,82 €	13,83 €	14,84 €

### Tarifs Vacances scolaires

#### Familles communes de Valencisse

	Quotients	T1	T2	T3
Journée avec repas		12,52 €	13,53 €	14,54 €
4 jours		49,99 €	54,03 €	58,17 €
5 jours		59,18 €	64,28 €	69,38 €

#### Familles hors « commune »

	Quotients	T1	T2	T3
Journée avec repas		14,94 €	15,95 €	16,96 €
4 jours		59,08 €	63,12 €	67,16 €
5 jours		71,40 €	76,50 €	81,60 €

## Bibliothèque

<b>Adhésion annuelle (par famille)</b>	13,0 €
--	--------

## Salle des fêtes <sup>(2)</sup>

	Chambon	Molineuf	Orchaïse
Caution	150€	230 €	500 €
Forfait climatisation	Non	Non	50 €

### Location aux associations de Valencisse

Assemblées générales, activités sportives et culturelles....	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Manifestations à but lucratif (entrées payantes)	Gratuit	Gratuit	110 €
Journée supplémentaire	Gratuit	Gratuit	60 €

<b>Location aux habitants de Valencisse</b>			
Le week-end (du vendredi 16h au dimanche 17h) -	180 €	150 €	200 €
Le week-end (du vendredi 16h au dimanche 17h) - Hiver	210 €	180 €	230 €
Journée supplémentaire - normal	40 €	40 €	100 €
Journée supplémentaire - Hiver	70 €	70 €	130 €
Courte durée (1 jour), vin d'honneur	100 €	100 €	100 €
<b>Location hors commune de Valencisse</b>			
Le week-end (du vendredi 16h au dimanche 17h) - normal	300 €	280 €	520 €
Le week-end (du vendredi 16h au dimanche 17h) - Hiver	330 €	310 €	550 €
Journée supplémentaire - normal	100 €	80 €	220 €
Journée supplémentaire - Hiver	130 €	110 €	250 €
Courte durée (1 jour), vin d'honneur	150 €	120 €	170 €
<b>Tarifs applicables aux particuliers et aux associations</b>			
Forfait ménage (si nécessité)			88 €
Forfait clés perdues (prix de la clé)			17 €
Coût horaire d'intervention pour réparations diverses (si nécessité)			35 €

<b>Concessions cimetière</b>	
<b>Molineuf</b>	
<b>Concessions des terrains</b>	
15 ans (57,0€ le m <sup>2</sup> x 2)	114 €
30 ans (88,0€ le m <sup>2</sup> x 2)	176 €
50 ans (133,0€ le m <sup>2</sup> x 2)	269 €
Taxe d'inhumation	32 €
<b>Concessions de colombarium</b>	
15 ans	465 €
30 ans	617 €
<b>Taxe de dépôt d'urne</b>	
	<b>32 €</b>
<b>Jardin du souvenir : dispersion de cendres</b>	
Taxe de dispersion	32 €
<b>Orchaise</b>	
<b>Concessions des terrains</b>	
<b>Ancien cimetière</b>	
30 ans ( 1 m <sup>2</sup> )	38 €
30 ans ( 2 m <sup>2</sup> )	75 €
50 ans ( 2 m <sup>2</sup> )	125 €
<b>Nouveau cimetière</b>	
30 ans (1 m <sup>2</sup> )	63 €
30 ans (2,53 m <sup>2</sup> )	95 €
50 ans (2,53 m <sup>2</sup> )	160 €
<b>Concessions de colombarium</b>	
30 ans ( Dim. Int. 43x40x40 cm )	575 €
50 ans ( Dim. Int. 43x40x40 cm )	625 €
<b>Cavurne</b>	
30 ans ( Dim. 80x80 cm )	775 €
50 ans ( Dim. 80x80 cm )	825 €

## Tarifs photocopies couleurs pour les associations uniquement

Format A4 Recto (la page)	0,075 €
Format A4 Recto-verso (la feuille)	0,15 €
Format A3 Recto (la page)	0,15 €
Format A3 Recto-verso (la feuille)	0,30 €

## Location de gradins

Particuliers (le mois)	363 €
Associations de Molineuf	Gratuit
Ville de Blois	Gratuit
Associations de Blois	Gratuit

<sup>(1)</sup> Trois tarifs ont été définis en fonction du quotient familial :

- **T1**: pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000€
- **T2**: pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1400€
- **T3**: pour les familles dont le quotient familial dépasse 1400€ ou pour les familles qui s'opposent à la consultation des éléments de leur dossier auprès de la CAF ou qui ne souhaitent pas communiquer leur avis d'imposition.

Les quotients retenus sont calculés à partir de la dernière feuille d'imposition. Pour les familles hors communes, s'adresser à la Directrice Mme Clara Chantepie ou en Mairie.

Les prestations de service ordinaire de la CAF et de la MSA (4,23€/jour) sont déjà déduites des tarifs indiqués précédemment.

Pour les séjours en camps et les sorties, il sera demandé un supplément, variable suivant la nature des activités.

Une réduction de 1,90 € par jour sera appliquée à partir du 2ème enfant pour les vacances scolaires et de 1,0€ par jour pour les mercredis pour les enfants du regroupement et hors regroupement.

<sup>(2)</sup> : La location de la salle des fêtes est gratuite pour les associations de la commune.